



L'an deux mil vingt, le mercredi 22 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de LURE, convoqué à la date du 16 juillet 2020, s'est réuni à l'Espace du Sapeur – Rue du Docteur Deubel à LURE, sous la présidence de **Monsieur Éric HOULLEY, Maire de LURE**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121-7 à L.2121-34).

Effectif légal du Conseil Municipal : 29  
Membres du Conseil en exercice : 29

**Étaient présents** : M. Éric HOULLEY, Maire, Mme Isabelle ARNOULD, M. Stéphane FRECHARD, Mme Karine GUILLEREY, M. Pascal GAVAZZI, Mme Pierrette DEMESY, M. Laurent MONNAIN, Mme Agnès GALMICHE, M. Rachid MERZOUG, Mme Laurence HERTZ-NINNOLI, M. Joël HACQUARD, M. Michel WENDE, Mme Sophie ROMARY-GROSJEAN, M. Guy VENNE, Mme Marie-Claire THOMAS, Mme Virginie LUTHRINGER, M. Hamid ZOUGGARI, Mme Nathalie WATBLED, M. Thibaud GRECARD, Mme Jennifer PUTH-RONDOT, Mme Camille QUENOT, Mme Kalida LATRECHE, M. Charles VALDENNAIRE, M. Mikayil AKALIN

**Étaient absents représentés** : M. Jérôme LAROCHE représenté par M. Joël HACQUARD, Mme Christelle CONTEJEAN représentée par M. Thibaud GRECARD, M. Christian CHORVOT représenté par M. Éric HOULLEY, M. Benjamin BERTHET représenté par Mme Jennifer PUTH-RONDOT, Mme Rachel ROLLAND représentée par Mme Laurence HERTZ-NINNOLI

**Était absente** : Mme Marie-Claire THOMAS (rapport 1.8.)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte à 19 H 00, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil nomme l'un de ses membres, **Madame Kalida LATRECHE**, pour remplir les fonctions de Secrétaire.

**ORDRE DU JOUR :**

**DÉLIBÉRATION N° 42/2020 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 22 JUIN 2020**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- ADOPTE le procès-verbal de la séance du 22 juin 2020.

**DÉLIBÉRATION N° 43/2020 : COMPTE-RENDU DE DÉLÉGATION AU MAIRE EN VERTU DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES – INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

- PREND ACTE de ces décisions.

**DÉLIBÉRATION N° 44/2020 : RÉGIME INDEMNITAIRE : RIFSEEP – VILLE DE LURE – MISE A JOUR COVID-19**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- DÉCIDE DE DÉROGER à la règle durant la période courant du 17 mars au 10 juillet 2020, période correspondante à l'état d'urgence sanitaire, en maintenant le régime indemnitaire des agents impactés par le demi-traitement à taux plein.

**DÉLIBÉRATION N° 45/2020 : PERSONNEL : TABLEAU DES EFFECTIFS – MISE A JOUR**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- VALIDE le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessous :

	Actuel	Au 22/07/2020
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		
Emploi fonctionnel de Directeur Général des Services 10 000 à 20 000 habitants	1	1
Directeur de cabinet	0	0
<b>Cadre d'emplois des attachés</b>		
Attaché hors classe	1	1

Attaché principal	2	2
Attaché	3	3
<b>Cadre d'emplois des rédacteurs</b>		
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	2	2
Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	2	2
Rédacteur	3	3
<b>Cadre d'emplois des adjoints administratifs</b>		
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	10	10
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	4	4
Adjoint administratif	5	5
<b>FILIERE CULTURELLE</b>		
<b>Cadre d'emplois des assistants de conserv. du patrimoine</b>		
Assistant de conservation du patrimoine ppal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1
Assistant de conservation du patrimoine à ½ tps	1	1
<b>Cadre d'emplois des adjoints du patrimoine</b>		
Adjoint du patrimoine principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2	2
Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1
Adjoint du patrimoine	1	1
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		
<b>Cadre d'emplois des techniciens territoriaux</b>		
Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	1
Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	1
Technicien	1	1
<b>Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux</b>		
Agent de maîtrise principal	7	7
Agent de maîtrise	3	3
<b>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux</b>		
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	23	<b>24 (1 à créer)</b>
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	11	<b>12 (1 à créer)</b>
Adjoint technique	10	<b>11 (1 à créer)</b>
Adjoint technique à 28 H/semaine	1	1
Adjoint technique à 19 H 30/semaine	1	1
<b>FILIERE SOCIALE</b>		
<b>Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles</b>		
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1 <sup>ère</sup> classe	6	6
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 <sup>ème</sup> classe	5	<b>6 (1 à créer)</b>
<b>FILIERE POLICE</b>		
<b>Cadre d'emplois des agents de police municipale</b>		
Gardien brigadier	1	1

**DÉLIBÉRATION N° 46/2020 : OUVERTURE DE DEUX POSTES EN APPRENTISSAGE – SERVICE DES ESPACES VERTS ET DÉROGATION A L'AFFECTATION DES JEUNES AUX TRAVAUX INTERDITS**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **MAINTIENT** l'ouverture de deux postes d'apprenti pour la préparation de deux baccalauréats professionnels :
  - Spécialité « production agricole » 2 ans
  - Spécialité « aménagement paysagiste » 3 ans
- **DIT** que ces deux apprentis seraient encadrés par deux maîtres d'apprentissages : Madame Laëtitia LEVREY (espaces verts) et Monsieur Damien FRETE (fleurissement)
- **DÉLIBÈRE** sur le maintien de la possibilité de déroger aux règles d'affectations de travaux dangereux pour les apprentis de moins de 18 ans (annexe consultable au service Secrétariat Général).

- **AUTORISE** les apprentis de moins de 18 ans participants aux formations susvisées, à utiliser le matériel et engins nécessaires aux formations en vertu de cette dérogation.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la conclusion de la convention avec PSL ainsi que de tout document contractuel de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**DÉLIBÉRATION N° 47/2020 : BUDGET VILLE DE LURE – AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AFFECTE** au Budget Primitif 2020 – **Ville de Lure** - le Résultat de l'exercice 2019 comme suit :

Imputation	Intitulé	Montant
Article 001	Résultat d'Investissement reporté	-1 654 043,93 €
Article 002	Résultat de Fonctionnement reporté	871 692,69 €
Article 1068	Excédent de Fonctionnement capitalisé	1 208 573,42 €

**DÉLIBÉRATION N° 48/2020 : BUDGET BOIS ET FORET – AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AFFECTE** au Budget Primitif 2020 – **Bois et Forêt** - le Résultat de l'exercice 2019 comme suit :

Imputation	Intitulé	Montant
Article 001	Résultat d'Investissement reporté	-15 005,68 €
Article 002	Résultat de Fonctionnement reporté	51 466,70 €
Article 1068	Excédent de Fonctionnement capitalisé	17 762,68 €

**DÉLIBÉRATION N° 49/2020 : BUDGET PRIMITIF 2020 – VILLE DE LURE**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Conformément à l'article L 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- **ADOpte** par un vote par Nature au niveau du Chapitre le Budget Primitif 2020 – **Ville de LURE** - tel qu'il figure ci-après :

BUDGET GENERAL			
<b>Section de Fonctionnement</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
011 Charges à caractère général	1 910 489,77 €	002 Résultat de Fonctionnement reporté	871 692,69 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	4 303 360,00 €	013 Atténuations de charges	30 000,00 €
014 Atténuations de produits	58 000,00 €	70 Produits des services, du domaine et ventes d	167 740,00 €
022 Dépenses Imprévues	- €	73 Impôts et taxes	5 313 348,00 €
023 Virement à la section d'Investissement	990 000,00 €	74 Dotations, subventions et participations	2 047 630,00 €
65 Autres charges de gestion courante	847 956,00 €	75 Autres produits de gestion courante	213 650,00 €
66 Charges financières	166 651,65 €	76 Produits financiers	18 680,00 €
67 Charges exceptionnelles	9 350,00 €	77 Produits exceptionnels	38 810,00 €
68 Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	- €	78 Reprises sur amortissements et provisions	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	433 731,40 €	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 988,13 €
<b>Total Général Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>8 719 538,82 €</b>	<b>Total Général Recettes de Fonctionnement</b>	<b>8 719 538,82 €</b>
<b>Section d'Investissement</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
001 Résultat d'Investissement reporté	1 654 043,93 €	001 Résultat d'Investissement reporté	- €
020 Dépenses Imprévues	- €	021 Virement de la section de Fonctionnement	990 000,00 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00 €	024 Produits des cessions	538 600,00 €
13 Subventions d'Investissement	- €	10 Dotations, fonds divers et réserves	1 822 973,42 €
16 Emprunts et dettes assimilées	865 000,00 €	13 Subventions d'Investissement reçues	297 850,00 €
204 Subventions d'équipement versées	143 950,00 €	16 Emprunts et dettes assimilées	- €
20 Immobilisations Incorporelles	68 455,00 €		
21 Immobilisations Corporelles	910 782,00 €		
23 Immobilisations en cours	1 038 406,27 €		
26 Participations et créances rattachées à des p	5 000,00 €		
45 Comptabilité distincte rattachée	- €	27 Autres immobilisations financières	182 000,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 988,13 €	45 Comptabilité distincte rattachée	- €
041 Opérations patrimoniales	560 000,00 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	433 731,40 €
<b>Sous-total Dépenses d'Investissement</b>	<b>5 270 625,33 €</b>	041 Opérations patrimoniales	560 000,00 €
RAR 2019	1 098 455,56 €	<b>Sous-total Recettes d'Investissement</b>	<b>4 825 154,82 €</b>
<b>Total Général Dépenses d'Investissement</b>	<b>6 369 080,89 €</b>	RAR 2019	1 543 926,07 €
		<b>Total Général Recettes d'Investissement</b>	<b>6 369 080,89 €</b>

**DÉLIBÉRATION N° 50/2020 : BUDGET PRIMITIF 2020 – BOIS ET FORET**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ADOpte** par un vote par Nature au niveau du Chapitre le Budget Primitif 2020 – Bois et Forêt - tel qu'il figure ci-après,

BUDGET BOIS ET FORET			
<b>Section de Fonctionnement</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
011 Charges à caractère général	95 300,00 €	002 Résultat de Fonctionnement reporté	51 466,70 €
		70 Produits des services, du domaine et ventes d	179 580,00 €
022 Dépenses imprévues	7 400,00 €		
023 Virement à la section d'Investissement	46 600,00 €		
65 Autres charges de gestion courante	80 646,70 €	75 Autres produits de gestion courante	- €
66 Charges financières	100,00 €		
67 Charges exceptionnelles	1 000,00 €	77 Produits exceptionnels	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
<b>Total Général Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>231 046,70 €</b>	<b>Total Général Recettes de Fonctionnement</b>	<b>231 046,70 €</b>
<b>Section d'Investissement</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
001 Résultat d'Investissement reporté	15 005,68 €	001 Résultat d'Investissement reporté	- €
		021 Virement de la section de Fonctionnement	46 600,00 €
020 Dépenses imprévues	- €		
21 Immobilisations Corporelles	46 600,00 €	10 Dotations, fonds divers et réserves	17 762,68 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
041 Opérations patrimoniales	- €	041 Opérations patrimoniales	- €
<b>Sous-total Dépenses d'Investissement</b>	<b>61 605,68 €</b>	<b>Sous-total Recettes d'Investissement</b>	<b>64 362,68 €</b>
RAR 2019	2 757,00 €	RAR 2019	
<b>Total Général Dépenses d'Investissement</b>	<b>64 362,68 €</b>	<b>Total Général Recettes d'Investissement</b>	<b>64 362,68 €</b>

**DÉLIBÉRATION N° 51/2020 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ORDINAIRES ET EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2020**

Rapporteur : Monsieur Stéphane FRECHARD, Adjoint au Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'attribuer les subventions suivantes pour 2020, sur la base des critères recueillis, conformément à la répartition budgétaire et dans le cadre des crédits inscrits au budget primitif de l'exercice 2020 (tableau consultable au service du Secrétariat Général).

**DÉLIBÉRATION N° 52/2020 : FORET COMMUNALE – DEMANDE DE PASSAGE DE CANALISATION D'EAU POTABLE**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame Isabelle ARNOULD, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Lure, pétitionnaire, à installer une canalisation d'eau potable, dans les parcelles n° 1, 2a et 3a de la forêt communale de Lure pour une durée de 12 années, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2032, à titre gratuit,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte administratif de concession et toutes les pièces s'y rapportant.

**DÉLIBÉRATION N° 53/2020 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) – APPROBATION DE LA PROPOSITION DES MEMBRES**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à la Majorité, une voix contre (Madame Marie-Claire THOMAS),

- **PROPOSE** au Directeur des Services Fiscaux la liste ci-dessous :

Membres titulaires		Membres suppléants	
1	M. LAROCHE Gérard (agriculteur Lure) Rue de Lorraine 70200 Lure	17	M. VERNERIE Jean 12, rue Georges Colomb 70200 Lure
2	M. PERNOT Jean-Louis (Le Village 70200 Froideterre)	18	M. BRADY Jean-Claude 26, rue Carnot 70200 Lure
3	M. GUERAIN Patrice 14 rue de la Reigne 70200 Lure	19	M. JEANDENANT Eric 11, rue du Vert Chêne 70200 Lure

4	Mme GUCCIARDI Claudine 11, bld du Parc 70200 Lure	20	Mme GRENIER Malika 25, esplanade Charles De Gaulle 70200 Lure
5	M. ANDRE René 21, rue des Jardins 70200 Lure	21	M. TOURNADRE Patrick 8, rue Albert Camus 70200 Lure
6	M. MARLIER Frédéric 9, avenue du Mortard 70200 Lure	22	M. GIGON Patrick 15 rue du Stade 70200 LURE
7	M. CARDOT Jean-Louis 14, rue Pasteur 70200 Lure	23	M. ROUHIER Patrick 1, rue Charles Frechin 70200 Lure
8	M. DAZIN Jean-Pierre 19, rue du Haut de la Faye 70200 Lure	24	Mme PERRIN Thérèse 27, rue Charles Frechin 70200 Lure
9	M. BASSI Claude 7, rue Fernand Scheurer 70200 Lure	25	M. WEIL Jean-Jacques 12, rue du Docteur Deubel 70200 Lure
10	M. GEHANT Jean-Charles 27, rue d'Asperg 70200 Lure	26	M. AMBERT Jean-Paul 49, avenue Carnot 70200 Lure
11	M. CANDANEDO Félix 14 bis, Impasse du Jura 70200 Lure	27	Mme JULLIAN Edwige 21, rue Marie Richard 70200 Lure
12	M. LEGRAND Régis 109, avenue de la République 70200 Lure	28	M. WATBLED Guy 7, Chemin de la Forêt 70200 Lure
13	M. GRANDJEAN Jean-Luc 1, rue du Haut de la Faye 70200 Lure	29	M. INGRASSIA Claude 2 bis, rue Jean Jaurès 70200 Lure
14	M. DECERLE Michel 23, rue Parmentier 70200 Lure	30	M. JACQUEY Serge Adr. Ple : 8, rue de la Montagne 68720 Hochstatt Adresse secondaire : 8, rue de Lorraine 70200 Lure
15	M. MONNAIN Laurent (Adjoint au Maire de Lure) 48, rue Roger Salengro 70200 Lure	31	M. PAGE Jean-Claude 18, route de Belfort 70200 Lure
16	Mme GIUMA Faten 2 B pas Maurice Henry 90800 BAVILLIERS	32	M. FETSCHER Michel 5, rue Henry Marsot 70200 Lure

**DÉLIBÉRATION N° 54/2020 : DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT PERMANENT A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET A L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE - SEDIA**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **DÉSIGNE** Isabelle ARNOULD pour assurer la représentation de la collectivité au sein du conseil d'administration, de l'assemblée spéciale et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de SEDIA ;
- **AUTORISE** Isabelle ARNOULD à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée par l'assemblée spéciale, notamment sa présidence ou la fonction d'administrateur représentant l'assemblée spéciale ;
- **AUTORISE** Isabelle ARNOULD à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés par le conseil d'administration ou par son président.

**DÉLIBÉRATION N° 55/2020 : CESSIION BARTHOLDI 2**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compromis courant de l'été et l'acte de vente à suivre.

**DÉLIBÉRATION N° 56/2020 : COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ÉLECTORALES**

Rapporteur : Madame Pierrette DEMESY, Adjointe au Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DÉSIGNE** Agnès GALMICHE pour siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales.

**DÉLIBÉRATION N° 57/2020 : SAISON CULTURELLE 2020/2021 – PROGRAMME D' ACTIONS ET TARIFS**

Rapporteur : Monsieur Thibaud GRENARD, Conseiller Municipal Délégué,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **VALIDE** la programmation 2020/2021 ainsi que les tarifs applicables.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant :
  - o **à signer** les contrats et conventions relatifs à l'organisation matérielle de la « saison culturelle 2020/2021 » ;
  - o **à déposer** des dossiers de demande de subventions et de partenariats spécifiques auprès des structures concernées.

**DÉLIBÉRATION N° 58/2020 : CONTRAT VILLE – PLAN D' ACTIONS 2020**

Rapporteur : Monsieur Laurent MONNAIN, Adjoint au Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **VALIDE** le plan d'actions 2020 du contrat de ville du quartier du Mortard.

**DÉLIBÉRATION N° 59/2020 : SUBVENTIONS AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET MATERNELLES LURONNES DANS LE CADRE DES CRÉDITS SCOLAIRES (DOTATION BUS, COOPÉRATIVES, ACTIONS CULTURELLES)**

Rapporteur : Madame Karine GUILLEREY, Adjointe au Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser à chaque coopérative scolaire des écoles élémentaires et maternelles ces dotations correspondant à un coût global de 9 793 €.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2020 (section de fonctionnement).

**DÉLIBÉRATION N° 60/2020 : SUBVENTION AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES DES ÉCOLES LURONNES DU GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY (ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE) POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL DE MOTRICITÉ**

Rapporteur : Madame Karine GUILLEREY, Adjointe au Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser à chaque coopérative scolaire élémentaire et maternelle du Groupe Scolaire Jules ferry une subvention de 500 € soit un coût total de 1 000 € afin d'aider les deux écoles retenues dans ce programme pédagogique 2020.

**DÉLIBÉRATION N° 61/2020 : DEMANDE DE SUBVENTIONS DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES POUR L'AFFILIATION USEP AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020**

Rapporteur Madame Karine GUILLEREY, Adjointe au Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser à chaque coopérative scolaire une subvention correspondant aux frais d'adhésion, conformément à la répartition ci-dessous :

Écoles Élémentaires :

Jules Ferry :	746.55 €
Jean Macé :	765.15 €
La Pologne :	896.25 €

Soit un coût total de **2 407.95 €**

**DÉLIBÉRATION N° 62/2020 : CARTE SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2020/2021**

Rapporteur : Madame Karine GUILLEREY, Adjointe au Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ÉMET** un avis favorable à ces mesures effectives à la rentrée de septembre 2020.
- **AUTORISE** la mise à disposition de locaux et d'équipements pour ces classes.
- **AUTORISE** la prise en charge des frais de fonctionnement de ces classes.

**DÉLIBÉRATION N° 63/2020 : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA POLOGNE – CRÉATION D'UNE DIXIEME CLASSE A LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021**

Rapporteur : Madame Karine GUILLEREY, Adjointe au Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ÉMET** un avis favorable sur la création de cette 10<sup>ème</sup> classe effective à la rentrée de septembre 2020.
- **AUTORISE** la mise à disposition de locaux et d'équipements pour cette classe supplémentaire.
- **AUTORISE** la prise en charge des frais de fonctionnement de cette classe.

**DÉLIBÉRATION N° 64/2020 : DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA SIGNATURE DES AUTORISATIONS D'URBANISME EN CAS D'INTÉRESSEMENT DU MAIRE**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **DÉSIGNE** la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire pour prendre les décisions relatives à la délivrance d'autorisations d'urbanisme en cas d'intéressement du Maire, et ce, pour la durée du mandat.

**FUSION DE DIRECTION – GROUPE SCOLAIRE PUBLIC JULES FERRY – INFORMATION**

Rapporteur : Madame Karine GUILLEREY, Adjointe au Maire,

**3<sup>ème</sup> GYMNASSE – JURY DE CONCOURS – CHOIX DE L'ÉQUIPE DE MAITRISE D'ŒUVRE – INFORMATION**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Monsieur le Maire informe que le marché de maîtrise d'œuvre a été négocié à 500 000 € et que ce marché va être signé.

**LAVOIR – ATTRIBUTION DU MARCHÉ - INFORMATION**

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

**AFFICHÉ LE 31 JUILLET 2020**

Le Maire,

Éric HOULLEY

